



LE JARDIN DU ROI

Pour sauvegarder le point de vue vers les Etangs d'Ixelles

La vocation première du square du jardin du Roi est d'ouvrir la perspective vers les étangs d'Ixelles depuis l'avenue Louise. La géométrie classique du jardin, l'alignement des allées, l'enfilade des statues répondent à cet objectif.



UN PEU D'HISTOIRE

La dénomination du jardin rappelle ses origines royales. En effet, dans la seconde moitié du 19^e siècle, Bruxelles connaît un développement urbanistique sans précédent. Comme dans de nombreuses villes européennes au bord de l'asphyxie démographique, les faubourgs sont aménagés pour permettre à la bourgeoisie de s'installer dans un environnement plus aéré, plus vert. Grande artère arborée reliant le centre historique au Bois de la Cambre, l'avenue Louise est inaugurée en 1866. De part et d'autres, de nouveaux quartiers vont être progressivement construits.

Inspecteur voyer (chargé de voies publiques) des faubourgs de Bruxelles, Victor Besme imagine en 1871 l'édification d'un Palais des Beaux-Arts et la création d'un jardin public reliant le rond-point de la nouvelle avenue aux futur quartier des étangs d'Ixelles. Le projet ne verra pas le jour, mais l'idée du jardin a intéressé le roi Léopold II. Le 16 septembre 1873, il achète lui-même le terrain destiné au jardin et le fait aménager selon les plans initiaux de Victor Besme. Les travaux sont achevés en 1876. Les coûts de l'aménagement et de l'entretien seront personnellement pris en charge par le roi. En 1901, Léopold II l'inclut dans la donation qu'il fait à l'état belge de ses biens à vocation publique.

Un siècle après sa création, le jardin sera rénové. Une rénovation nécessaire vu l'âge des plantations et l'évolution du contexte urbanistique. Les premiers immeubles construits autour du jardin étaient, en effet, des maisons bourgeoises et des hôtels de maître. Mais dès les années '30, des immeubles à étages apparaissent en bordure des étangs d'Ixelles. Cette tendance va s'imposer progressivement à tout le quartier et deviendra la norme. La hauteur des immeubles est devenue écrasante pour un jardin d'agrément qui, se composant de parterres, de haies et de pelouses, n'offre que très peu de volume. D'où l'idée de lui redonner de l'envergure.

Un alignement d'érables est planté le long de l'allée centrale pour encadrer la perspective vers les étangs. Dans le même alignement, on installe la statue du Roi qu'on isole de la statue de Charles Vander Stappen, par un rideau de peupliers. Le parterre central est supprimé et les parterres latéraux décoratifs remplacés par des pelouses en boulingrin (ponctuées de plantations aux angles). Des aires récréatives sont aménagées au centre des grandes pelouses.

En conséquence, l'arrêté royal qui, en 1976, classe le jardin du Roi comme site, entérine une situation qui n'est pas le projet d'origine mais le jardin remanié qui a retrouvé toute sa valeur.



DESCRIPTIF GENERAL : UNE PROMENADE VISUELLE

De facture classique, le jardin a la forme d'une patte d'oie. L'ordonnement des allées, perpendiculaire au tracé des principales artères de circulation qui ceignent le site, crée les perspectives. La principale est bien entendu celle qui, de l'avenue Louise, plonge vers les étangs d'Ixelles situés en contrebas. Pour l'appuyer : une étroite pelouse centrale rectangulaire dont les allées latérales sont rythmées par une alternance d'érables et de bancs. Les deux grandes pelouses latérales sont traitées à l'identique : au centre, un espace de forme sphérique délimitée par des haies de hêtre renferme ici un bac à sable et là, une aire de repos.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

Des arbres exotiques ont été plantés dans le square du jardin du Roi. Leur rareté en font des plantations remarquables. Citons :

- de part et d'autre du « tombeau des lutteurs », des mérisiers ou cerisiers sauvages ;
- des hickorys (*Carya glabra*, *Carya ovata* - USA) ;
- un marronnier jaune (USA) ;
- un plaqueminier des régions tropicales (*Diospyros lotus*) ;
- des bouleaux (*Betula nigra*, *ermanii* - Japon) ;
- des viornes (*Viburnum botnantense*) ;
- un orme de Samarie (*Ptelea trifoliata*) ;
- un zelkova de Chine (*Zelkova sinica*) ;
- un paulownia (*Paulownia fargesii* - Asie orientale) ;
- un grand frêne (*Fraxinus excelsior* « all gold ») ;
- des chênes (*Quercus trojana*, *dentata* Carl Ferris Miller, *libani*, *imbricaria*) ;
- des Tupelos (*Nyssa chinensis*, *sylvastica*) ;
- ...

PRINCIPE DE GESTION

Par fidélité aux plans originaux, Bruxelles Environnement-IBGE a choisi de replanter progressivement la partie supérieure du jardin, c'est-à-dire de reconstituer les massifs disparus lors de la restauration du site (1968-1971) au profit de pelouses.

Si les massifs actuels sont toujours là où le concepteur du parc les avait prévu, leur contenu, par contre, est en train d'évoluer. Des essences plus originales, plus variées sont choisies lorsqu'une plante, un arbuste doit être replanté. Il a fallu aussi protéger ces massifs et leurs jeunes plants du piétinement par des clôtures et des haies de hêtre.

L'élément le plus intéressant – et le plus beau – du jardin du Roi est sans conteste l'alignement d'érables au centre de la composition. Malheureusement, cet alignement pose problème aujourd'hui. L'essence choisie en 1968 lors de la plantation ne convient pas. En grandissant, les érables ont pris des formes et des ports disparates qui nuisent à leur alignement. De plus, étant arrivés à maturité trop vite à cause du microclimat urbain, ils sont devenus très fragiles et se brisent facilement. Une solution devra sans doute être trouvée dans les mois ou les années à venir.

Les équipes de Bruxelles Environnement-IBGE gèrent également le square Général De Gaule situé en contrebas du jardin du Roi.



MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

SCULPTURES

Quatre sculptures installées dans le même axe, ponctuent la perspective de l'avenue Louise vers les étangs d'Ixelles. Deux d'entre elles sont situées dans le parc, les deux autres sur les ronds-points qui y donnent accès.

Le Phénix 44 (1994)

Sculpture d'Olivier Strebelle (1927-) posée sur le rond-point de l'avenue Louise, face au jardin. Cet oiseau stylisé dont les ailes forment le « V » de la victoire, célèbre le cinquantième anniversaire de la libération de Bruxelles et de la fin de la seconde guerre mondiale.

Mort d'Ompdrailles (1892)

En bordure du square, le long de l'avenue Louise, ce bronze de Charles Vander Stappen (1843-1910) rend hommage au romancier français Léon Cladel (1835-1892) et à l'un de ses roman : « Ompdrailles, le tombeau des lutteurs ».

Le Roi Léopold II (1969)

Sur le socle de cette statue due à René Cliquet (1899-1977), on peut lire l'inscription suivante : « Il créa ce jardin et en fit donation pour notre repos et notre joie ». Le roi a le regard tourné vers les étangs d'Ixelles, soulignant ainsi du regard la principale perspective du jardin. La statue a été installée en 1969, au moment où le jardin a reçu officiellement l'appellation de « Jardin du Roi ».

Alphonse Renard (1903)

Au carrefour des rues du Buisson et de Belle-Vue avec l'avenue du Général De Gaule, se trouve la statue du géologue et naturaliste Alphonse Renard (1842–1903) par Alphonse de Tombay (1843-1918). Le socle porte l'inscription : « Veritas liberavit eum » (la liberté l'a libéré).



ESPACES VERTS PROCHES

- A l'est, les Etangs d'Ixelles.
- A l'ouest, le parc Tenbosch.
- Au sud, le square de la Croix-Rouge et les jardins de l'Abbaye de la Cambre.

Superficie : 1 hectares 49 ares

Typologie : Parc historique

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE

Classement : Le Jardin du Roi est classé comme site par l'arrêté du 18 novembre 1976



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Non clôturé, le parc est accessible à tout moment. Un gardien y passe régulièrement.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens du parc.

En cas d'urgence : Police au 02/279 79 79

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Bac à sable avec quelques modules de jeux pour les petits, bancs, poubelles.

ENTRÉES

Le jardin du Roi se trouve à la fois sur le territoire de la Ville de Bruxelles et sur la commune d'Ixelles. L'accès peut se faire par les 5 rues qui le ceinturent : l'avenue Louise, la rue de la Vallée, la rue du Buisson, la rue de Belle-Vue et la rue du Monastère.

ACCESSIBILITÉ PMR

Oui, sans problème.

TRANSPORTS PUBLICS

Tram : 94

Bus : 38, 60

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le dépliant de Bruxelles Environnement-IBGE :
 - Le Jardin du Roi.
 - (A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la galerie de photos de la [Virtual Landscape Galery](#).
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur [les monuments commémoratifs à Bruxelles](#)
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

